

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1608/SG/CD de la commission permanente de la Chambre des Députés portant approbation du compte administratif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibouti, pour l'exercice 1972. (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-1608/SG/CD du 13 août 1975).

n° 75-1608/SG/CD de la

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
13 août 1975

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1975

Date du numéro
10 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 147/8e L du 5 août 1975 de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant approbation du compte administratif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Djibout pour l' »exercice 1972.